



Procès verbal Assemblée Générale de l'Association SPORT DETENTE le 25 novembre 2021

Membres du Bureau présentes :

Lorenza Bodart-Démoulins Présidente
Bernadette Crop, vice-Présidente
Michèle Guerra, Trésorière
Fabienne Ribes Secrétaire

Membres du CD présentes :

Michelle Aubert
Nicole Châtelain,
Jeannine Lantier
Françoise Petit,
Annie Wdowiak

Monsieur Patrice Manfredi, Maire adjoint était excusé et représenté par Christine Winvincova, son assistante.

1. Accueil

Lorenza Bodart accueille les adhérentes.

Il est procédé à l'émargement et un petit cadeau est offert à tous les adhérents présents pour l'anniversaire des 40 ans de l'Association (mini lampe de poche ou stylo, personnalisés au nom de l'Association).

75 adhérents sont présents ou représentés : le quorum est atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

La Présidente remercie les personnes présentes d'être si nombreuses cette année (48) d'autant que le nombre d'adhérents a diminué cette année en raison de la situation sanitaire (107).

2. Rappel de la situation et bilan financier

Le 17 mars 2020 le premier confinement est mis en place : l'année 2019-20 a pu finir presque « normalement » financièrement puisque les cotisations ont été perçues.

En septembre 2020 les inscriptions ont repris normalement mais un nouveau confinement est imposé à la Toussaint. Suite à cette situation, l'Association renonce à encaisser les chèques de cotisation pour 2020-21, les cours des mois de mai et juin de l'année 2019-20 n'ayant pas été assurés (les salaires sont toutefois versés durant ces deux mois pour 14 heures de cours par semaine).

De novembre 2020 à mai 2021 le salaire des enseignantes est pris en charge par l'Etat via le chômage partiel. Michèle Guerra, notre trésorière, a géré cela de main de maître et nous la remercions chaleureusement.

Toutefois, les salaires de septembre, octobre 2020 ainsi que juin 2021 sont restés à la charge de l'Association. Nous avons eu pour toute recette les 20 euros versés par les adhérents pour suivre les cours en Zoom (soit 1080 euros).

Grâce à nos quatre enseignantes et à Sophie en particulier, les adhérents ont pu bénéficier de cours en zoom et de vidéos mises en ligne et toujours disponibles sur le site de Sport Détente. Encore un grand merci aux enseignantes pour leur implication et leurs cours de qualité qui ont permis aux adhérents de conserver un minimum d'activité.

La recette des cours en zoom est bien entendu insuffisante et nous devons faire face pour l'année 2020-2021 à un déficit non négligeable.

3. Présentation du bilan financier par Michèle Guerra **Compte de résultats au 31 août 2020 et 2021 et budget prévisionnel 2021-2022**

Rappel : pour couvrir les frais fixes (essentiellement les salaires des enseignantes), l'Association doit compter 130 adhérents or nous sommes 107 inscrits pour cette rentrée 2021.

En 2019-20 : perte de 437,16 euros, on peut considérer cette année comme une année blanche.

Approbation à l'unanimité des comptes de 2019-2020

En 2020-21 : perte de 5417,49 euros, les salaires restant à charge de l'association représentant 5322,18 euros.

Heureusement il y a eu la prise en charge par l'Etat via le chômage partiel.

Si la SACEM a réduit sa cotisation au prorata des mois où la salle était fermée, la FSCF n'a pas fait d'effort, sauf le comité départemental.

Budget prévisionnel pour 2021-2022 :

L'inscription à la FSCF diminue car tout doit se faire désormais informatiquement.

A noter, la Mutuelle Des Sportifs (MDS) est restée au même tarif depuis 2007.

Sans une augmentation du nombre de nos adhérents, nous prévoyons pour l'année prochaine un déficit autour de **4432€**.

Deux années d'interruption + le départ de personnes les plus âgées + la perte de l'habitude d'activité + le confort du zoom à la maison + la non-réinscription des personnes non vaccinées + un avenir sanitaire incertain font que l'Association a perdu ¼ de son effectif (la diminution du nombre d'adhérents se retrouve dans beaucoup d'associations). Cette baisse du nombre d'adhérents n'est pas négligeable.

Conclusion : aujourd'hui 107 inscrits alors que nous en avions régulièrement entre 140 et 150 soit une baisse de d'environ 28 %. L'augmentation du nombre de cours (que nous avons conservés cette année) qui étaient nécessaires pour ne pas dépasser 15 personnes par cours, a également impacté les charges.

Compte-tenu qu'il faudrait au moins 130 adhérents pour couvrir les frais « fixes », il faut continuer à recruter pour faire baisser le déficit. Dans le cas contraire, une augmentation sensible du montant de l'adhésion sera inévitable dès la prochaine rentrée.

La décision sera prise en fin d'année selon l'évolution de la situation sanitaire et la prévision du nombre d'adhérents.

4. Vie de l'Association

Les consignes mises en place doivent être respectées, à savoir : être à l'heure au cours, changer de chaussures, apporter son tapis personnel, respecter la distanciation, présenter son pass sanitaire à chaque cours, aérer la salle, respecter le nombre de participants par cours (idéalement autour de 15)

Du gel est mis à disposition par la ville dans la salle et nous disposons de désinfectant pour le matériel, si nécessaire.

Pour l'instant, 2 cours par semaine sont autorisés. Si un adhérent veut participer à un 3^e cours, respecter le nombre de 15 présents sinon repartir !

Le cours de Pilates assuré par Sophie le mardi de 19h à 20h a encore de la place, donc recrutons !

Manifestations festives :

La Galette des Rois : date retenue, le 13 janvier 2022, salle Belhomme.

Le spectacle « **Les Françaises** » au théâtre Bobino prévu le 20 janvier 2022 (avec possibilité de report au 27 janvier si travaux sur la ligne H).

Participation de **30 €** par adhérent (avec la participation de Sport Détente). Les conjoint(e)s sont les bienvenus au prix de groupe, soit **38 €**

Pique-nique de fin d'année : date et lieu à préciser ultérieurement.

Fonctionnement de l'Association :

Les inscriptions se font maintenant majoritairement par courrier. Le dossier doit être COMPLET : la notion de certificat médical et/ou questionnaire de santé semble avoir été bien comprise. En raison de la situation sanitaire, 2 chèques ont été demandés cette année : le premier chèque a été encaissé, le second le sera fin janvier.

Le site joue bien son rôle : 2600 connexions en 1 an.

Comité directeur :

Démission de Jeannine Lantier, candidature de Joëlle Zuili adoptée à l'unanimité

Nous vous rappelons que toute candidature pour être membre du CD est la bienvenue (aide ponctuelle pour les événements festifs et 2 ou 3 réunions par an) et que nous sommes à l'écoute de toutes vos idées.

- Vote pour le rapport moral : **approbation à l'unanimité.**
- Vote pour le rapport financier : **approbation à l'unanimité.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

Lorenza Bodart-Démoulins
Présidente

Michèle Guerra
Trésorière

Fabienne Ribes de Lacombe
Secrétaire